

Janine CAYET



Profession

Retraitée infirmière d'Etat

Mandature(s)

2010 - 2015

Membre au titre de la

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE ET VIE ASSOCIATIVE

Désigné par

Décret pris en conseil des ministres sur le rapport du Premier ministre

Infirmière diplômée d'Etat retraitée

Parcours

Groupe : Groupe des personnalités qualifiées

Formations de travail :

Section des affaires européennes et internationales | Membre

Commission temporaire sur la dépendance | Membre

Date de fin de mandat : 16/11/2015

Rapporteur de

Prospectives pour un développement durable : quelle politique de coopération avec les pays de l'union économique et monétaire ouest-africaine ?

SOMMAIRE

Pages

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 9 juin 1999 I

I - L'UEMOA : UNE RÉGION EN MUTATION 3

II - LES PROPOSITIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 6

A - VERTER À LA COHÉRENCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS 6

B - RÔLE UN RÔLE MO TIEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES INSTANCES MULTILATÉRALES 7

1. Permettre l'allégement de la dette 8

2. Faciliter et soutenir l'accès au marché mondial 9

3. Dans le cadre de la négociation de la sixième de Lomé, négocier que l'Union européenne accompagne au premier l'intégration économique de l'UEMOA 10

4. Permettre une meilleure articulation entre la coopération bilatérale et multilatérale 13

5. Établir une politique et compléter notamment au second les engagements multilatéraux 13

C - APPUYER LE PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE DE L'UEMOA 14

1. Renforcer considérablement les capacités 14

2. Adopter une stratégie régionale 15

3. Intégrer la question des régions d'une même région régionale 15

4. Régionaliser l'aide aux infrastructures 16

5. Soutenir la création de Conseils économiques et sociaux dans l'UEMOA 16

D - AFFIRMER SUR LE TERRAIN LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE 17

1. Renforcer les politiques d'investissement de formation 17

2. Développer une offre éducative et des bourses d'études 18

3. Soutenir les zones rurales 19

4. Contribuer au développement du secteur privé 20

5. Soutenir la coopération culturelle et scientifique 21

6. Renforcer les méthodes sur le terrain 22

E - S'APPUYER D'AVANTAGE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE 23

1. Soutenir et encourager la coopération décentralisée 24

2. Mettre en œuvre les recommandations des conférences, séminaires et des ONG étrangères en Afrique de l'Ouest 25

09/06/1999

La prise en charge des personnes vieillissantes handicapées mentales ou souffrant de troubles mentaux

SOMMAIRE

Pages

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 25 novembre 1998 I - I

I - PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, RÉPONDRE 3

A - LE VIEILLESSEMENT DE LA POPULATION S'ACCENTUE 3

1. Les troubles mentaux liés au vieillissement 4

2. Les personnes handicapées mentales ont une espérance de vie accrue mais des problèmes de santé 4

B - LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MULTIDIMENSIONNELLE PHYSIQUE, PSYCHIQUE ET SOCIALE 5

1. Pour les handicapés mentaux vieillissants 6

2. Pour les personnes âgées souffrant de troubles mentaux 6

II - LES PROPOSITIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 8

A - LES HANDICAPÉS MENTAUX VIEILLISSANTS : UNE PRISE EN CHARGE À AMÉLIORER 8

1. Définir une politique publique de prise en charge des handicapés mentaux vieillissants 8

I.1. SOUTENIR LE MAINTIEN À DOMICILE 9

I.2. MIEUX ORGANISER L'ACCUEIL FAMILIAL 10

I.3. CRÉER, DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS, DES SERVICES D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION 10

2. Adapter les structures d'hébergement à la problématique du vieillissement des handicapés mentaux 11

3. Éviter les risques de prise en charge à très long terme 12

B - LES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE TROUBLES MENTAUX : APPORTER DES RÉPONSES DIVERSES À UN PROBLÈME CROISSANT 13

1. Élaborer une politique nationale de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des démences liées 13

2. Adapter les structures d'hébergement 15

I.1. AMÉLIORER LE MAINTIEN À DOMICILE 16

I.2. ADAPTER LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT 15

2. Assurer la prise en charge financière des personnes 16

ANNEXE À L'AVIS 21

25/11/1998

Déclarations



Face aux défis du développement : comment renforcer les ONG françaises ?



Au coeur du G20, une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental

Attaché.e de groupe : Ozgöl Guncu

tél 01 44 43 64 28

ozgul.guncu@lecese.fr